

nantes: cuisine municipale

Guillovard: appel au ministre

api

**INFORMATIONS
REGIONALES**

HEBDO

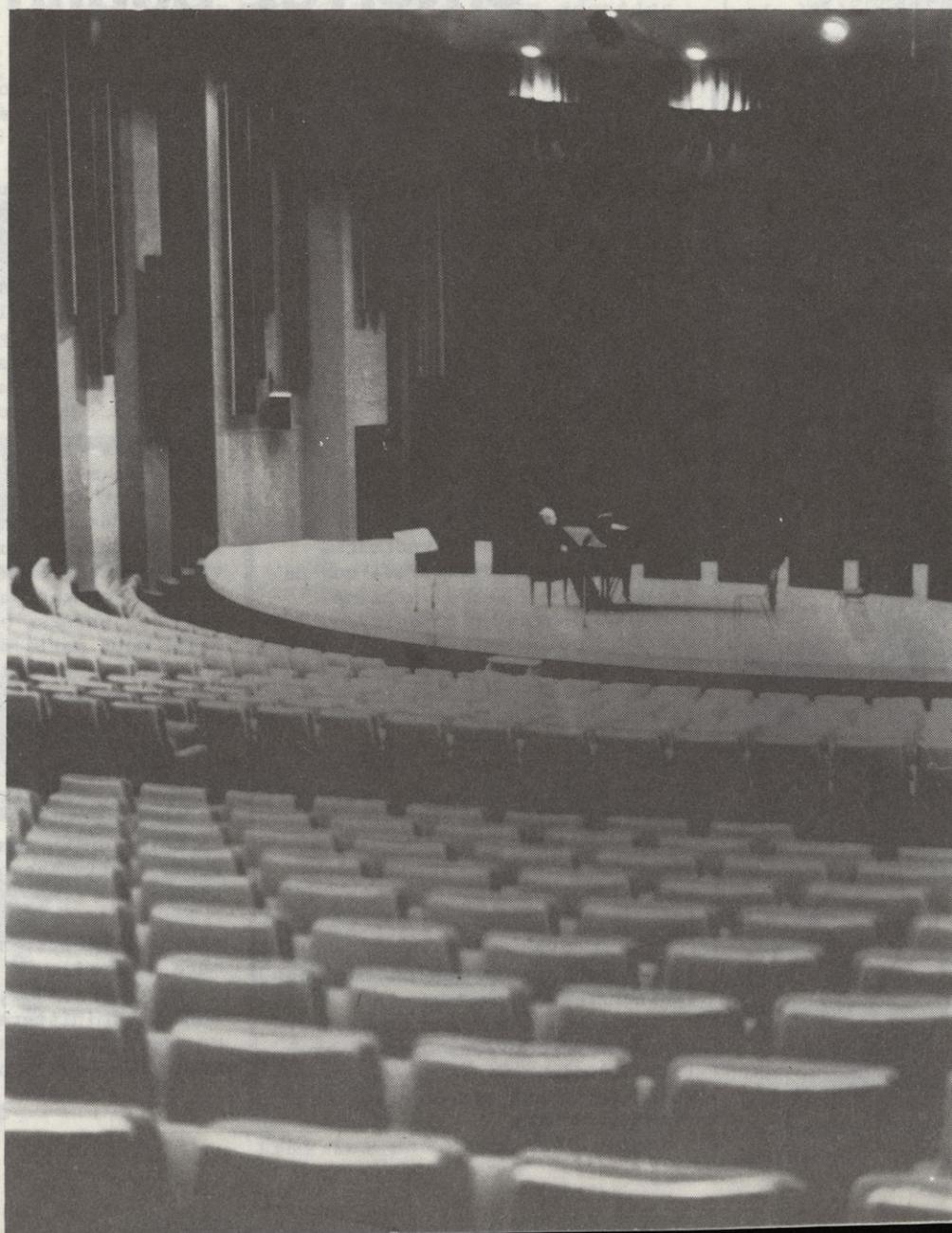
n° 95 DU 14 AU 21 NOV.

dir. B.Lambert

4F

nantes

LE SCANDALE DU CONSERVATOIRE



NECROLOGIES

mesrine vivant

Comment la police a-t-elle osé abattre de sang froid un homme sans lui laisser le temps de se défendre? Pourquoi lorsqu'un policier se fait tuer son meurtrier se fait abattre? N'y aurait-il pas eu un moyen d'empêcher cette tuerie inutile? Aujourd'hui 2 hommes sont morts abattus comme des chiens par les policiers. Ces 2 hommes qui sont-ils? Serge Grégoire. Jacques Mesrine. Il y a 9 mois environ l'inspecteur Moisan de la Sureté Urbaine se fait descendre. Peu de temps après Serge Grégoire est abattu par la police. On peut croire à un cas de légitime défense mais Serge Grégoire a tué un flic : devait-il mourir pour ça alors qu'il était pris au piège?

En outre pour Jacques Mesrine sa mort est un ASSASSINAT. Pourquoi on parle de lui en le comparant à un fauve? Le but de ses échecs était sa révolte déprimante à propos de la richesse, la société, la justice. Il était contre tout ça. C'est vraiment ignoble. Pourquoi ne pas l'avoir cueilli au bord d'une nouvelle tentative; celui-ci aurait été jugé, peut-être que sa vie aurait été un exemple pour les jeunes délinquants : ces milliers de jeunes l'auraient écouté puis auraient réfléchi ; mais seulement il est préférable de noyer le problème dans le sang vu que la police était ridiculisée par sa fugue de 18 mois ; impossible de l'avoir par des ruses...

En ce moment on manifeste pour telle et telle chose. Mais pourquoi pas pour eux ? 2 morts en un an, n'y a-t-il pas assez de guerres ? On frappe pour faire avouer ; on tue pour être décoré, cela me révolte ; est-il étonnant que la police soit reniée ?

Une jeune de foyer.



enterrez boulin!

L'A.P.L. a du papier à foutre en l'air, J.P.C. a du temps à perdre.

Car enfin, nous faire tout un discours sur le suicide (avec point d'interrogation s'il vous plaît), de Boulin, il faut vraiment avoir rien d'autre à se mettre sous la plume !

L'Affaire, comme on l'appelle maintenant, était-elle différente vue de Nantes? Etait-elle plus importante que tout un tas de choses qui se sont passées cette semaine là pour qu'on lui consacre tant de place?

Nous en connaissons toute la trame par la presse nationale et toutes les réactions des gens connus, des partis, des syndicats.

Quelle honte pour J.P.C. que de qualifier le "Canard Enchaîné" d'unique journal d'opposition. Quelle désolation au niveau des références politiques. Où commence et où finit l'opposition? That is the question....

D'après cet "article" Boulin est responsable des grands conflits de ces derniers temps à Nantes. Dubigeon, Brissonneau, Guillaouard etc... Du même coup on escamote les responsabilités gouvernementales (je veux dire toute la hiérarchie et non pas le seul ministère) les responsabilités patronales et syndicales (magouilles pour freiner les luttes etc...)

Nous faire toute une page sur le regretté Boulin pour en arriver à la conclusion que le plus gros des scandales c'est l'occupation du

Zaïre par les troupes françaises, alors là c'est de la magie, du délire de J.P.C.

C'est vrai, que ce qui se passe au Zaïre, c'est un scandale, mais le Cambodge, l'assassinat de Mesrine et celui de Goldman en sont d'autres, les extradition de Pimperode Pace aussi. Le type qui vient de choper 15 ans de tôle en Turquie pour 11 grammes de shit et qui est en train de vivre la même chose que dans "Midnight express", c'est encore un scandale.

L'Affaire Boulin, c'est l'aboutissement de magouilles de la haute politique et franchement faire une page la-dessus...c'est un scandale!

Que l'A.P.L. nous parle de notre vie de tous les jours, de la vie que les gens mènent dans les quartiers, dans les usines, ou dans les champs, qu'il nous parle des chômeurs des étudiants, des militants qui se font emprisonner ou expulser. De ceux qui prennent 6 mois de tôle pour avoir volé cent sous. Et si l'A.P.L. veut des suicides, qu'il nous parle du chômeur qui se tire une balle dans la tête, du clodo qui se jette dans la Loire ou du commerçant qui voyant venir le fisc se passe la corde au cou.

Tant qu'on y est la semaine prochaine, racontez-nous la vie de la mère de Gaulle.

J.P.C., la vie n'est pas dans les ministères, le Canard, comme journal d'opposition on fait mieux, et Boulin on s'en fout. J.F.

CONSERVATOIRE

LA NOTE EST SALÉE

Nantes vient avec faste d'inaugurer son nouveau Conservatoire National de Région. Rien n'est trop beau pour la musique dit-on et du même coup nous voilà propulsés au niveau des grandes villes européennes. Grand bien nous fasse. Mais en attendant, cet instrument de prestige, symbole d'une politique élitiste et centralisatrice, coûtera annuellement la bagatelle de 10 millions de francs lourds aux contribuables Nantais.

Nantes vient de recevoir un nouveau temple de la culture. Depuis 8 jours la musique est à l'honneur. Le Conservatoire National de Région est entré dans la ville. Merveilleux outil comme se plaît à le dire la presse locale, où rien n'a été refusé pour que l'enseignement de la musique, de la danse, de l'art lyrique et de l'art dramatique puisse avoir lieu dans les meilleures conditions.

Le bâtiment est d'une architecture moderne et fonctionnelle. Différents niveaux permettent une bonne utilisation de l'espace.

Les enseignements se font dans des salles bien adaptées, d'une insonorisation parfaite. Dans ce lieu, le bruit fait par le voisin ne vous dérange pas. Bibliothèque, discothèque, salle de danse, équipement électronique sophistiqué. Tout a été réalisé et étudié pour que les élèves et leurs professeurs travaillent dans de bonnes conditions. Deux grandes salles d'enseignements de 220 places chacune, en pivotant sur elles-mêmes, se raccordent à une autre salle de 450 places et donnent ainsi au public Nantais un magnifique auditorium de près de 1000 places.

a quel prix?

En arrivant à la Mairie de Nantes, la Gauche a dû assurer un certain nombre de réalisations décidées par la Municipalité précédente. Le Conservatoire National de Région était de celles-ci.

Le résultat financier est lourd. Cette construction, en chantier depuis 5 ans, aura coûté la bagatelle de 45 millions de francs dont 30 à la charge de Nantes, 10 à celle de l'Etat et 5 à la charge du département. Quant à la Région, les cordons de la bourse sont restés bien serrés.

Autre problème, le coût de fonctionnement. C'est au bas mot la bagatelle de 10 millions de francs qu'il faudra injecter tous les ans au C.N.R. pour

qu'il puisse tourner. L'Etat n'en couvrira que 10%. Le reste viendra de la poche des contribuables Nantais. Pour mémoire, rappelons que la Municipalité avait versé 8 millions à l'ancien conservatoire pour 1979. L'augmentation du coût de fonctionnement sera donc sensible dans le budget culturel global.

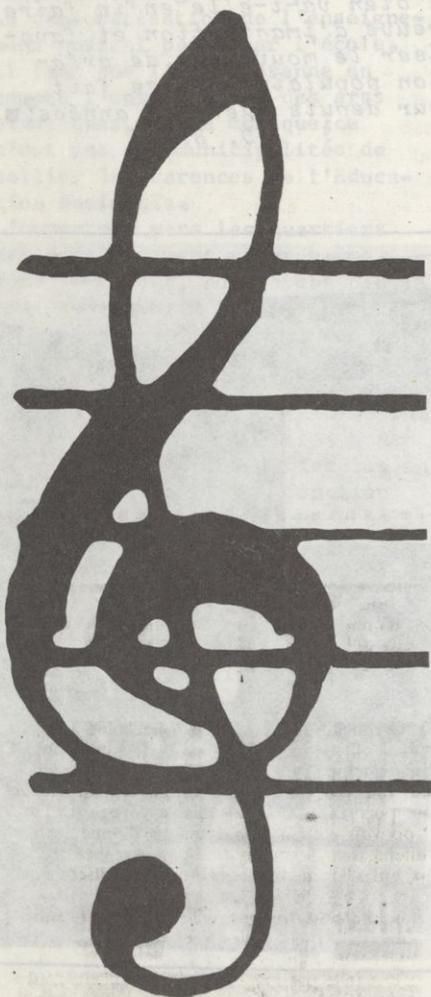
conservatoire pour qui?

Le conservatoire comporte dans sa finalité même un élitisme déclaré. C'est la pépinière des futurs musiciens professionnels.



Le nouveau conservatoire, malgré une augmentation de sa surface de travail, n'accueillera pas beaucoup plus d'élèves que l'ancien. On y compte aujourd'hui 1600 élèves et 60 professeurs. Le recrutement, traditionnellement se fait parmi les enfants du centre ville, c'est à dire dans la bourgeoisie nantaise. L'isolement dans l'Ile Beaulieu ne favorise certainement pas une ouverture vers les enfants des quartiers périphériques.

De même, de régional ce Conservatoire n'en a que le nom. Peu d'élèves viennent des communes du département, encore moins des départements voisins



"Le Conservatoire de Région c'est bien, me dit un professeur de musique responsable d'une petite école de la banlieue nantaise, mais qui va y aller? Le conservatoire ne réserve pas de place aux élèves des écoles parallèles. Nos écoles manquent déjà de moyens financiers. Tout est pour le conservatoire. En 10 ans, je n'ai vu qu'un seul de mes élèves entrer au conservatoire; alors que j'estime qu'il y en a eu 5 ou 6 qui étaient hors du commun et qui ont été refusés. L'un d'entre eux a, par la suite, été admis au Conservatoire de Tours. C'est une grave erreur, il est anormal que ces gosses n'aient pu avoir accès à un enseignement de qualité".



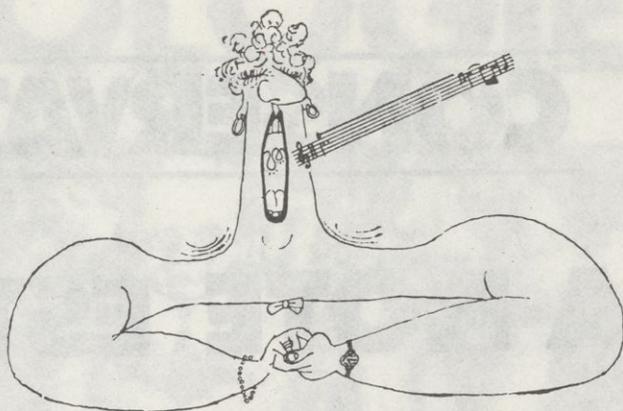
- En fait, comment se fait le recrutement de nos futurs prodiges?

"Vous pouvez rentrer à tout âge, nous avons en première année des élèves de 4 ans, âge limite, à 35 ans et plus, me dit-on au C.N.R. Bien sûr, pour réussir il faut mieux commencer jeune".

Si vous rentrez à 4 ans, si vous savez être persévérant si vous avez quelques dons vous pourrez envisager d'en faire votre profession. Autrement, eh bien vous aurez une excellente culture musicale.

Mais supposons que vous êtes dans une petite école, eh bien pour entrer au Conservatoire vous passerez le concours avec les élèves de l'établissement.

Si vous voulez rentrer à 10 ans, vous avez peu de chances. L'examen se fait sur le niveau théorique acquis au Conservatoire. Venant d'une petite école, vous avez en général un niveau trop faible. Peu importe, que vous soyez très doué pour jouer d'un instrument, que vous jouiez de vos tripes, vous serez callé. On ne juge pas les gens sur leur valeur musicale.



quelle politique culturelle?

La Municipalité Nantaise semble toute-fois consciente des problèmes. Tout du moins dans les discours.

Alain Chénard, lors de l'inauguration annonçait lui-même: "La seule ombre à ma joie c'est la charge financière très lourde (...) l'accès au Conservatoire demeure trop élitiste, quelles que soient la bonne volonté du corps enseignant et de la direction du conservatoire, l'éducation musicale demeure un rare privilège".

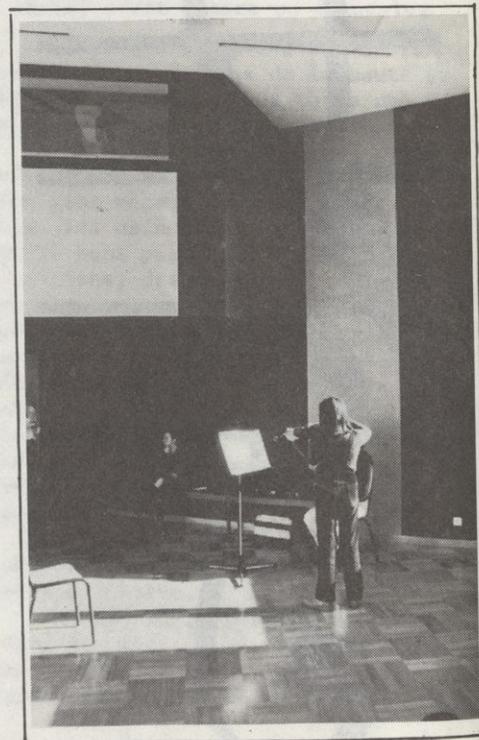
Déclaration de principe, comment juger aujourd'hui la démocratisation culturelle inscrite au programme de la Municipalité d'Union de la Gauche. Après 3 ans d'exercice du pouvoir communal, qu'y a-t-il de changé? Les subventions octroyées aux troupes de théâtre sont toujours dérisoires. Le C.N.R. va coûter chaque année 10 millions de francs lourd à la Ville et pendant ce temps les expériences parallèles crèvent faute d'argent (cf. APL no 91). Seul 3 % du budget culturel vont au théâtre. Les sommes les plus importantes sont allouées aux réalisations de prestige OPPL, Maison de la Culture. Mais où est la différence avec la politique nationale? A gauche on a crié au scandale lors de l'inauguration du Centre Georges Pompidou. Mais aujourd'hui à Nantes on applique la même politique. Les groupes de musique populaire vivent misérablement, aucun effort n'a été fait pour développer un enseignement musical dans les quartiers. Celui-ci repose sur quel-

ques bénévoles qui dans des Maisons de Jeunes essaient avec les moyens du bord d'éveiller la créativité musicale chez les enfants et adolescents. Mais à part ça: rien.

On nous parle de "coup parti". Le Conservatoire c'est un choix de la Municipalité Morice.

Mais alors, la gauche ne peut elle que gérer la politique décidée par la droite ou bien va-t-elle enfin faire preuve d'imagination et favoriser le mouvement de création populaire qui se fait jour depuis quelques années? ■

D. B.



questions à Jocelyne Caillaud



Jocelyne Caillaud, Adjointe à la Culture à la Mairie de Nantes, a bien voulu répondre à quelques questions concernant la politique culturelle de la Municipalité.

APL: Le Conservatoire National Régional est une réalisation prestigieuse, destinée à une élite. Que va faire la Municipalité pour que l'enseignement de la musique soit accessible au plus grand nombre?

Jocelyne Caillaud: Tout d'abord, je tiens à dire que le conservatoire sera largement ouvert au public. L'auditorium sera accessible aux associations qui voudront organiser des concerts. La bibliothèque, la bibliothèque sont ouvertes au public pour des consultations sur place. Le conservatoire donne un enseignement spécialisé. La démocratisation de l'enseignement musical passe par l'école. Il faut que l'école prenne en compte l'enseignement des arts plastiques, de la musique, ce n'est pas aux municipalités de pallier les carences de l'Education Nationale.

L'ouverture vers les quartiers est effectivement un problème. Pour le moment, nous avons plusieurs projets. Mais ils doivent être discutés. Nous voudrions associer les professeurs, les élèves, l'administration, les parents d'élèves dans un conseil d'administration du conservatoire. Nous pensons également modifier les tarifs d'inscription en fonction du revenu des familles et établir un tarif dégressif. Nous souhaiterions que les Communes autres que Nantes, prennent en charge une partie des coûts de fonctionnement lorsque certains de leurs ressortissants suivent des cours au C.N.R.

Dans les quartiers nous allons créer des pôles d'enseignement du solfège et du chant choral pour les enfants du primaire. Cela permettra aux enfants de s'exprimer et de pouvoir accéder au conservatoire par la suite.

APL: Comment concevez vous une démocratisation une décentralisation culturelle?

J.C.: Nous voulons concevoir le Conservatoire comme un réseau avec des antennes dans les quartiers où les enseignants du Conservatoire pourraient exercer. Même chose pour la bibliothèque du centre ville qui regrouperait une bibliothèque d'étude et une bibliothèque de quartier qui pourrait avoir des antennes dans les Maisons de quartiers qui seraient des bibliothèques à part entière.

APL: Les choix financiers fait par la Municipalité favorisent plutôt le centralisme culturel vers de grosses unités: OPPL, Opéra, Maison de la Culture, et maintenant le Conservatoire. Tout ceci risque de se faire au détriment d'autres activités. On sait, par exemple, que les troupes de théâtre se plaignent du manque de moyens financiers dont elles disposent.

J.C.: En France, la vie culturelle repose entièrement sur les municipalités. Si les Municipalités

arrêtent leur budget de fonctionnement, il n'y a plus de vie culturelle en France. Le conservatoire est là, nous le ferons tourner. L'auditorium correspond à un besoin. Cette semaine tous les concerts ont fait salle comble. Remarquons que la musique a tous jours tenu une place importante dans la vie culturelle nantaise. On ne peut pas négliger l'acquis que constitue l'Opéra, l'OPPL, même si il faut rechercher un renouveau comme pour l'art lyrique par exemple. Pour le théâtre, nous avons fait de gros efforts. Sous la municipalité précédente, le budget des troupes de théâtre était de 60 000F; cette année, il est passé à 1 000 000F. Il y a peu de villes en France qui logent trois troupes de théâtre. L'aide a tout d'abord été fournie aux trois troupes les plus anciennes sur la région, celles qui faisaient réellement de la création.

Nous allons nous efforcer de mettre le maximum de salles à la disposition des autres troupes. Nous allons libérer la salle Bel Air la salle Bretagne deviendra cinéma de façon à libérer la salle Vase. Le Parking Graslin va comporter 1300m² d'espace libre pour le théâtre, les expositions... et nous étudions la reconversion de l'ancien conservatoire municipal. Il ne faut pas oublier qu'il n'y avait rien à Nantes, que nous avons dû tout mettre en place afin de doter la ville des équipements indispensables.

La ville de Nantes consacre tout de même 8,5% de son budget à la culture. Il faut bien sur trouver d'autres sources de financement auprès de l'Etat, du Département de la Région ...

Propos recueillis par D.B.



Mairie :

DROLE DE CUISINE ?



Y a-t-il une affaire Louisiane ? Des rumeurs circulent en effet sur ce restaurant situé cours des cinquante otages, fermé depuis 6 mois et dont la réouverture se faisait ce lundi 12 novembre.

Ancien atelier des établissements AUBERT, le bâtiment habilement rénové évoquant irrésistiblement un bateau à vapeur, ce restaurant de luxe avait été ouvert une première fois en 1977. Très grande salle, décoration soignée, des prix en conséquence mais une cuisine médiocre, il ne fallut pas longtemps pour que l'entreprise fasse naufrage. Début 1979 la liquidation est prononcée, la vaisselle et le mobilier sur le point d'être vendus. Et puis, avant les vacances d'été, un tract signé de la CFDT (personnel communal) soulevait quelques vagues. On y apprenait que la municipalité de Nantes avait conclu un accord avec le gérant en faillite pour assurer la restauration du personnel communal. Mettant vivement en cause Monsieur SALIOU maire-adjoint responsable de la gestion du personnel communal, le tract évoquait un possible détournement de fonds publics et regrettait l'abandon d'un projet de restauration municipale. Alors une affaire alléchante ? Après enquête nous restions sur notre faim.

Disons le tout net : les délégués CFDT du personnel communal n'apprécient que modérément l'APL. Déjà, peu de temps après l'élection de la municipalité de gauche un tract CFDT, distribué en plein conseil municipal, s'était inquiété de la nomination auprès du maire d'une équipe "hors statut" de technocrates de gauche. A l'époque nous avions voulu en savoir plus mais la CFDT nous avait fait comprendre qu'on ne discutait pas de ces choses avec les gens de l'APL.

rien à déclarer !

Mis en possession du tract sur le Louisiane nous avons immédiatement téléphoné à la section CFDT pour un surcroît d'informations. On nous fit d'abord reproche d'avoir eu connaissance du tract ("une affaire interne (?)") et de toute manière on n'avait rien de plus à nous déclarer. Curieuse conception d'une information libre ! Heureusement SALIOU et quelques employés municipaux se montrèrent moins crispés...

Le tract comportait une caricature : Saliou dans la soute d'un bateau à vapeur enfournant à vives pelletées des liasses de billets de banque. Saliou n'a pas

aimé. "Ce n'est pas dans la tradition syndicale de mettre en cause un homme. On me représente dilapidant des billets et je suis maire adjoint aux finances. Alors qu'est ce qu'on sous-entend ?"

Sur le fond Saliou veut dédramatiser. "La mairie emploie 3674 personnes, administratifs et ouvriers, qui ont une heure pour déjeuner, donc veulent un restaurant proche de leur lieu de travail. Or dans le centre, les restaurants sont saturés. Il fallait donc trouver une solution". Dans un premier temps l'idée d'un restaurant municipal est mise à l'étude. Au bout d'un an et demi le projet, qui n'enthousiasme personne, est le suivant : un investissement de 150 millions de francs pour un self-service rue de Briord géré par le comité des oeuvres sociales. Le 14 novembre 1978 un accord de principe est conclu entre la mairie et les syndicats. Selon Saliou, seule la CFDT croyait vraiment au projet, les autres syndicats ne désirant pas supporter le poids, ni le coût d'une gestion sans doute déficitaire. L'exemple du restaurant Renault dont le déficit est milliardaire était dans tous les esprits.

Début 1979, la faillite du Louisiane est connue de la mairie. Immédiatement certains disent pourquoi pas ? Des salles spacieuses, à 200 mètres de la mairie, des installations très récentes. Une seconde étude est lancée. L'acquisition se révèle trop onéreuse. Reste la possibilité d'une convention négociée avec le restaurateur. Chacun y trouve des avantages : pas d'investissements pour la mairie, une clientèle stable pour le restaurateur. Des propositions sont faites aux syndicats : le repas serait facturé à 16 Frs, la mairie (par l'intermédiaire du comité d'oeuvres sociales) prenant 5,50F à sa charge. Le droit au chèque restaurant aujourd'hui limité à 600 personnes serait étendu à 1500 employés. La mairie ferait une avance de trésorerie de 200.000F remboursables en deux ans. En contre-partie, le comité des oeuvres sociales serait intéressé aux bénéfices. La majorité des syndicats approuvait cette convention. Seule la CFDT a réchigné.



Saliou nous dira : "La CFDT a rouiné parce qu'elle rouine toujours".

En réalité, la position de la CFDT souffre de son choix initial en faveur d'un restaurant municipal. Le déficit était certain et, plus grave, cette revendication charriait une ambiguïté de taille : en associant les travailleurs à la gestion du restaurant on gommait les conflits, on diluait les responsabilités propres à l'employeur, fut-ce une municipalité de gauche. Illusions d'une autogestion de patronage. Cependant, à discuter de plus près avec certains employés municipaux on est conduit à poser des questions à l'optimisme satisfait de Saliou.

En premier lieu il peut paraître choquant de confier à un restaurateur le quasi-monopole de la restauration municipale. Pourquoi ne pas diversifier, négocier avec plusieurs restaurants de taille moyenne ? Saliou répondra que les restaurants du centre sont saturés. Il ajoute que la mairie a passé une convention de 50.000 Frs avec la FAL, rue Jean Macé, qui servira de restaurant annexe. Cependant, des informations récentes nous apprennent que le Louisiane, depuis l'accord avec la mairie, avait changé de gérant. La nouvelle société, responsable de la restauration d'entreprises sur la zone de Carquefou, serait parisienne.

Question : la mairie n'a-t-elle pas contribué à donner au Louisiane une plus-value qu'a empochée l'ancien gérant ?

A l'avenir quel contrôle sera exercé sur la gestion du Louisiane ? On peut parfaitement imaginer un repas de base à 16 Frs, dont la qualité ira en déclinant

au profit de plats plus attrayants mais plus chers. Saliou avance que le meilleur contrôle c'est le client qui l'exercera en cessant d'y aller. Certes mais les employés pourront-ils du jour au lendemain trouver une solution de remplacement ? Enfin, certains font remarquer qu'on se lasse plus rapidement d'un restaurant de grande capacité plutôt que de plusieurs petits.

question de choix

Mais ces questions sont sans doute de détail. En élargissant le bénéfice du chèque-restaurant de 600 à 1500 personnes la municipalité laisse à l'écart près de 2000 employés.

La situation est extrêmement confuse, variant selon les services, entre personnels ouvriers et administratifs. Aujourd'hui le bénéfice du chèque-restaurant sera acquis en fonction de cercles concentriques à partir du centre-ville. La revendication essentielle est donc d'obtenir le même statut, sans discriminations de lieu ni de fonction. Cela coûte cher : 1 milliard de centimes, avance Saliou. "On ne peut pas le faire tout de suite". 1 milliard de centimes, l'équivalent des frais de fonctionnement annuels du conservatoire à l'usage des petits génies de Moncelet et Guisth'au. Faire de la politique c'est faire des choix, dit-on. Alors ?

Au delà encore se pose le problème de la journée continue.



L'usager en profite, l'employé peut se croire plus libre parce qu'il termine plus tôt mais finalement la qualité de sa vie s'en ressent. Voilà sans doute la question centrale qu'il faudrait aborder un jour ou l'autre. En attendant le Louisiane s'ouvre ce lundi 12 novembre et à partir de décembre certains employés municipaux y auront accès. La CFDT prévoit une distribution de tracts mais ne pousse guère à la mobilisation en maintenant une chape de silence sur ces questions. Surtout ne pas sembler attaquer de front la mairie de gauche, ne pas faire le jeu de la droite. Mais pour parler comme Saliou, certains militants commencent à rouiner.

G.D.



soutien à Locquin

Maurice LOCQUIN, condamné en 1976 à 12 ans de réclusion et qui crie son innocence (voir APL no. 91.) s'est coupé une phalange et l'a envoyé au Ministre de la Justice en demandant la révision de son procès. Vous pouvez le soutenir en écrivant au Ministre de la Justice, 13, Place Vendôme, 75001 PARIS ou en écrivant à Maurice LOCQUIN, 4530 A 319 M.C. de CLAIRVAUX, 10310-BAYEZ.

santé

Le 15 novembre - jour du vote du budget de la santé au parlement - journée d'action C.G.T. - C.F.D.T., secteur Santé-Social.

A l'échelon local, seule la C.F.D.T. a décidé la grève, la C.G.T. ne se ralliant pas au mot d'ordre national laisse pourtant aux sections le soin d'envisager le moyen de s'associer à la journée d'action. Ce qui fait que des syndiqués C.G.T. rejoindront probablement leurs collègues C.F.D.T. devant la D.D.A.S.S. avant qu'une délégation ne soit reçue par les administrateurs.

Le rendez-vous est à 12 H, devant la D.D.A.S.S. pour un pique-nique.



guillouard :

L'appel au ministre

Patricia, ouvrière de 22 ans se fait couper la main droite par une sertisseuse.

Il s'en suit aussitôt une grève générale de l'usine. Y compris des employés de bureau. Contre cet accident du travail et contre le rendement.

Au cours de cette grève une réunion syndicats/patron a lieu dans les bureaux de la direction. Cette réunion consiste en un attroupe-ment des ouvrières aux portes du bureau patronal: elles demandent la suppression du travail au rendement. Suite à cela, la direction demande le licenciement des 2 secrétaires des sections syndicales CGT-CFDT.

L'inspecteur du Travail refuse le licenciement. C'est donc la ré-intégration des 2 délégués restées dehors presque un mois. Les patrons devront leur verser un mois de salaire.

Aucune satisfaction n'est obtenue par les ouvrières mais les patrons sont forcés de transformer à peu près tous les garants des centaines de presses que comporte l'usine.

Aujourd'hui cela n'est encore pas terminé. Pour souligner l'absence de sécurité existant 4 mois après l'accident il y a encore des travailleurs employés à plein temps à fabriquer les protections simplement conformes aux textes officiels les sur la sécurité.

UN INCIDENT

Il y a 3 semaines, un "incident" est venu reveiller le souvenir de Patricia dans l'usine:

Il s'agissait d'une machine à emboutir, datant de la création de l'usine à moins qu'elle n'ait été achetée d'occasion... et qui fait un bruit d'enfer.

Sur cette machine, un système de protection existe, le chasse-bras: l'ouvrière pose une plaque de tôle sous l'outil qui en retombant forme la pièce (c.a.d. un couvercle de lessiveuse) par des tonnes de pression. Pour faire redescendre l'outil, l'ouvrière appuie sur une pédale et pour éviter "théoriquement" que les mains ne puissent rester en dessous, une grille se déplace de gauche à droite repoussant le bras s'il se trouve encore là. On s'en tire dans ce cas avec des bleus au bras.

Ce jour-là pour mettre sa tôle, l'ouvrière avait dû attacher un petit aimant dans le creux de sa main, ce qui est normal et habituel quand la tôle est grasse.

Elle met donc sa tôle sous l'outil appuie sur la pédale et en même temps veut retirer sa main. Mais l'aimant reste collé sur la tôle et la main attachée à l'aimant par des lanières ne bouge pas! L'ou-

vière voit redescendre sans parvenir à retirer sa main. Le chasse-bras frappe un bon coup son bras: l'aimant tient bon, ce sont les lanières usées... qui céderont et lui permettront d'enlever sa main à temps. L'aimant lui sera broyé entre l'outil et la matrice. La main de l'ouvrière sera intacte. Son bras bleui et ses jambes... en coton!

Voilà ce qui arrive encore après la grève pour la sécurité, après la grève contre le rendement, après que les patrons aient quand même promis et surtout aient été contraints et forcés de mettre au point une sécurité quelque peu améliorée.

APPEL AUX MINISTRES

Pour les patrons ce n'est pas le refus de l'inspecteur du travail de Nantes qui les émeut. Ils vont plus haut: Mr. Sirvin, suivant les directives précises du syndicat patronal de la métallurgie a adressé le 19 juillet un recours au Ministre Boulin pour avoir la peau des 2 délégués. Ainsi il compte bien obtenir l'affaiblissement de la lutte et de l'organisation syndicale.

Si le ministre accepte le licenciement, ce sera aux environs du 19 Novembre car le délai pour le recours est de 4 mois.

De plus, Mr. Sirvin est un fidèle militant de l'U.I.M.M.: il lui est vivement recommandé d'utiliser toutes les possibilités offertes par l'arsenal judiciaire (tribunaux des référés), de saisir toutes les possibilités administratives contre les syndicats qui dirigent la lutte... et il applique fidèlement.

Mr. Boulin a souvent cassé les décisions des inspecteurs du travail. Sans doute une de ses dernières décisions a été de licencier 4 des 6 délégués de R.V.I. à Vénissieux (Lyon).

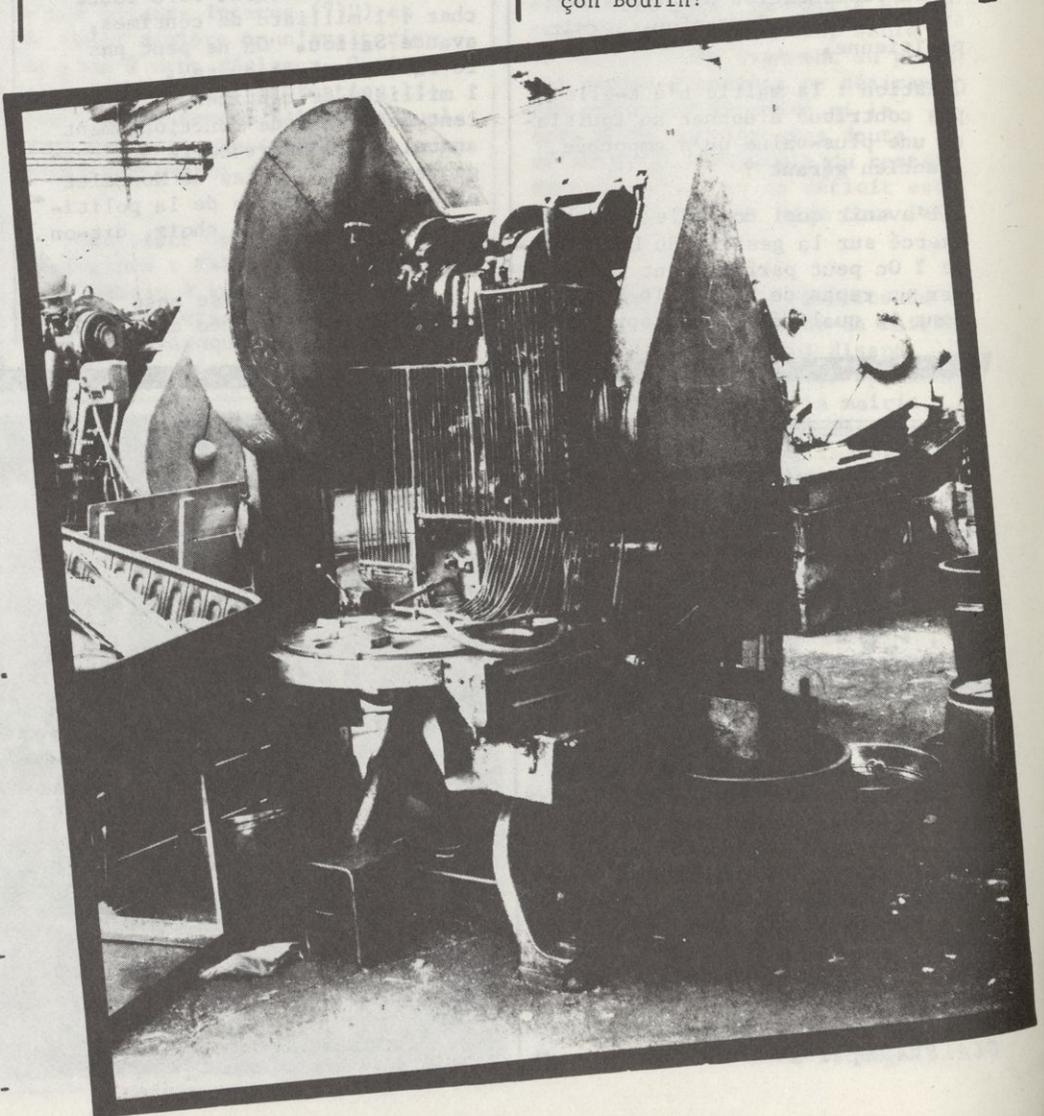
Mr. Mateoli, Directeur des Charbonnages de France remplaçant Boulin viendra-t-il inaugurer à Nantes la continuation de la répression antisyndicale de son prédécesseur? Viendra-t-il inaugurer: "Main Coupée rime avec révalorisation du travail manuel, donc je licencie"?

A moins que "Trop c'est trop," et qu'il se méfie des grosses gouttes qui font déborder le vase et dont on aurait mal évalué auparavant le niveau de remplissage.

Trop de secteurs aujourd'hui sont concernés par les attaques sur les libertés, sur les droits syndicaux pour que ça puisse toujours passer dans un semblant de douceur.

Voyons donc si Mateoli va REVALORISER le travail manuel à la façon Boulin!

M.N.S. ■



6 H POUR L'AVORTEMENT ET LA CONTRACEPTION

LES 6 HEURES - ORGANISEES PAR LE COLLECTIF UNITAIRE NANTAIS

Beaucoup de femmes et d'hommes sont passés samedi 10 à la Bernardière. On a beaucoup discuté, débattu dans le cadre de forums sur la contraception féminine... et masculine, sur le fonctionnement du centre d'IVG de St. Jacques et sur "les Centres que nous voulons". Par ex, il a beaucoup été question de l'expérience (de 3 ans) d'un centre de planning familial qui fonctionne au "Monde" à Paris. A partir de la mobilisation d'un groupe de femmes MLAC (employées au journal) une commission planning crée d'abord une bibliothèque et impose à la direction et aux syndicats le projet d'un centre de consultation dans l'entreprise, (indépendant de la médecine du travail).

Au cours du meeting qui suivait d'autres témoignages: un groupe femmes Nantes-Nord qui mènent des actions tendant à montrer comment la loi actuelle est utilisée par des médecins connus pour leur opposition à l'avortement - pour rendre celui-ci impossible (cf. APL no 92, avortement libre: mensonge).

Le témoignage d'une femme obligée d'avorter en Angleterre à la suite des atterrissements des services du Centre de Planification de l'Hôtel Dieu - est contesté par la direction de l'Hôpital... "qui n'a trouvé nulle trace d'un dossier la concernant"! La Direction menace de porter plainte pour diffamation. C'est au cours d'une conférence de presse que cette situation avait été rendue publique.

D'autre part, le groupe Nantes Nord disait sa volonté de créer un groupe "self help" visant à démedicaliser les problèmes de la contraception - avortement.

Sur l'hôpital, un groupe de femmes se heurte - pour faire aboutir la création d'un centre d'information - à la direction mais aussi aux sections syndicales qui font la sourde oreille et qui "par leur refus de s'engager bloquent toute possibilité d'information et d'action". Ce point de vue sur le décalage entre les discours d'organisations et la

pratique a été repris plus d'une fois par diverses participants.

Une femme fait le point au nom du PS. La Fédé L.A. demande au secrétariat national d'adopter la position qu'elle vient de prendre: les députés socialistes ne voteraient pas la loi gouvernementale si des amendements importants n'étaient apportés. (Rappelons que cette loi est discriminatoire: il faut être majeure, justifier d'une situation de détresse, ne pas dépasser 10 semaines). Dans ce cas il est probable que la loi ne passerait pas et ce serait celle de 1920 qui redeviendrait applicable. Le danger est de voir alors le Gouvernement préparer dans le cadre de la vieille loi la mise en place de commissions (comme cela existe dans pas mal de pays européens) constituées de gens compétents, sages, qui examineront les cas où l'avortement serait pratiqué. C'est tout du moins le point de vue de Simone Iff, présidente du planning familial.

C'est aussi Simone Iff, qui soulignait que le problème majeur était celui de l'information. "Nous devons acquérir des connaissances collectives qui nous permettront de contrôler". Mais, elle place cette information plus loin que les permanences des centres de Planning Familial ou des cabinets médicaux pour en faire un problème d'Etat qui doit se doter de moyens d'informer comme il a pu le faire par exemple dans ses campagnes anti-tabac ou prévention routière".

Notons en attendant, que le collectif unitaire nantais, appelle toutes les femmes... et tous les hommes à "descendre dans la rue", le samedi 17 novembre. Rendez-vous à 15 heures place de la Défense Passive.

D'autre part, le planning familial prend les inscriptions pour le départ en car vers Paris, pour la marche du 24 novembre.

Rappelons enfin qu'une émission de Radio-Libre aura lieu cette semaine. Elle sera annoncée le jour même par tract.

Mais tout cela est trop bref. Il serait intéressant de revenir sur le contenu des débats en forums, de faire le point sur le fonctionnement du Centre d'IVG de St. Jacques, d'aller plus loin dans la réflexion sur la prise en charge de la contraception par les hommes, ce que nous nous proposons de faire pour le prochain numéro ■ R.F

CHOISIR "LA CAUSE DES FEMMES"

Le jeudi 15 novembre à partir de 17 h au local de l'Association: 7, rue de Gigant à Nantes (Bureau 14) l'écrivain Huguette Maurière signera son livre: "Vivre avec la peur au ventre".

Le jeudi 29 novembre une réunion animée par des avocates aura pour thème: "les Droits du Travail au Féminin". Cette réunion, à laquelle sont conviées tous et toutes (adhérentes ou non), permettra de faire le point sur la législation actuelle et aux blocages quant à son application. ■



maitres auxiliaires TOUJOURS LE SCANDALE

Un Maitre Auxiliaire c'est un enseignant. Dans la pratique il effectue le même travail que ses collègues, cependant sa situation administrative l'en distingue; M.A.III 2800 F par mois, 21 heures hebdomadaires; il est "délégué à titre précaire, révocable à tout moment et sans délai, ... et au plus tard jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours". Il est taillable et corvéable à merci.

Le scandale de l'Auxiliariat touche 6000 M.A licenciés et aussi les M.A. nommés sur des suppléances, donc payés au rythme de leurs suppléances; non payés pendant les congés, ces gens font partie des "ré-employés". Sans oublier les M.A. nommés sur mi-temps donc mi-salaires.

La situation est telle que le collectif des Maitres Auxiliaires a donné de l'argent à un M.A. afin qu'il puisse pour 3 semaines effectuer un remplacement éloigné. Cette personne fait vivre un enfant! Ces retards de salaire sont dus à "l'encombrement" des services de l'Inspection Académique qui n'envoient pas les arrêtés de nomination, d'où impossibilité d'être payé.

BEULLAC MENT: il devait réemployer tous les M.A: 6000 chômeurs, 200 pour l'Académie de Nantes.

LA FEN NEGOCIE: Henry plus fumier que jamais a non seulement donné de l'écho aux paroles de Beullac mais en plus propose d'attendre fin octobre afin de voir (nous sommes en novembre) si Beullac aura respecté ses engagements. Le secrétaire académique Ripoché a même déclaré à un M.A: "Je m'occupe de vous jour et nuit". Ripoché, les M.A. il n'en a rien à foutre, ce qui l'intéresse tout comme Henry c'est la négociation pour arracher des miettes que Beullac leur octroie sans problème de manière à leur boucher le bec, car Beullac sait très bien que la FEN servie c'est la paralysie du corps enseignant.

LE SNES CONSULTE: (tendance Unité Action, soi-disant opposée à la FEN) Pour les dirigeants du SNES, les syndicats remplissent un question-

naire au coin du feu exprimant leur volonté de lutte, c'est pourquoi le SNES a envoyé à chaque syndiqué une fiche individuelle à remplir. Il a également baclé une action dite spectaculaire pour faire éclater la vérité de l'emploi à Nantes, une dizaine de responsables sont allés distribuer un torchon en ville, un mercredi après-midi. Dans la réalité, il est bien difficile de savoir lequel en fait le moins: la FEN, le SNES?

Au fait, j'ai oublié leur grève bidon du 26 septembre, veuillez m'en excuser!!!

LE SGEN: Minoritaire se lance dans des actions inefficaces.

ET EN L.A.: Un collectif de M.A fonctionne (sans l'O.C.I., est-ce par incapacité de nous manoeuvrer?) La caravane des M.A. s'est rendue dans une dizaine d'établissements, nous avons convié tous les syndicats à une de nos réunions: le SGEN, le SNETP-CGT, le SNC étaient présents, chacun s'arrachant le maillot jaune de la défense des M.A. Seul le SGEN Académique nous a donné son soutien de principe, le SNES s'est vu contraint de nous soutenir lorsque nous nous rendions dans les établissements. D'autre part nous avons tenu des conférences de presse, participé à la journée de la Philo, rencontré tous les syndicats, écrit aux élus locaux, envoyé une lettre ouverte à Beullac et à Henry. Des contacts avec des partis politiques sont envisagés.

Dernièrement nous avons fait parvenir dans les 99 établissements de L.A. une pétition et des propositions à discuter en A.G. dont:

- refus des 21 heures pour les M.A et les P.E.G.C.
- occupation d'un établissement avec présence massive.



Cette dernière proposition nous semble très importante car appelée grace à une nouvelle consultation par un certain nombre d'établissements, l'établissement occupé, le collectif M.A. et les philosophes; elle peut permettre de réunir les enseignants durant une journée de grève pour que s'y dégagent les moyens de parvenir à une réelle mobilisation loin de l'éparpillement organisé et des journées d'action sans lendemain.

La coordination avait lieu le vendredi 9: quelques établissements représentés... sans proposition d'occupation.

Il eut fallu une certaine impulsion de la part de quelques uns au sein des établissements pour que la discussion naisse.

Que faut-il en penser? Les syndicats sont ce qu'ils sont mais sont entre autres ce qu'en font les syndiqués. Au sein des établissements on critique les syndicats, on y reste ou on les quitte mais après?

Les militants de base du SGEN n'en font pas plus que les autres malgré le soutien du SGEN académique. Les sympathisants, les votants (15% du SNES) et les anciens combattants (bravo) de l'École Emancipée (qui renait en Loire Atlantique) sont peut-être abonnés à la revue mais cela est-il suffisant? Il est évident qu'actuellement il ne faut pas compter sur les directions syndicales pour lancer un mouvement nous conduisant à la satisfaction de nos revendications, il faut que la lutte s'enracine dans la mobilisation à la base. Tout ça je ne suis pas le premier à le dire, une remarque au passage: la base est dans les établissements. L'action du collectif continue, maitres auxiliaires, rejoignez le. Prochaine réunion: vendredi 16 novembre 18H Fraternité Protestante pour contacts même adresse.

Un militant du collectif, membre du SNES.

AUJOURD'HUI C'EST PAPA L'PROF

Fin septembre, les parents d'élèves CORNEC occupaient l'école Jean Yole en réaction contre les classes surchargées. Un parent ayant participé à l'occupation en tire aujourd'hui le bilan.

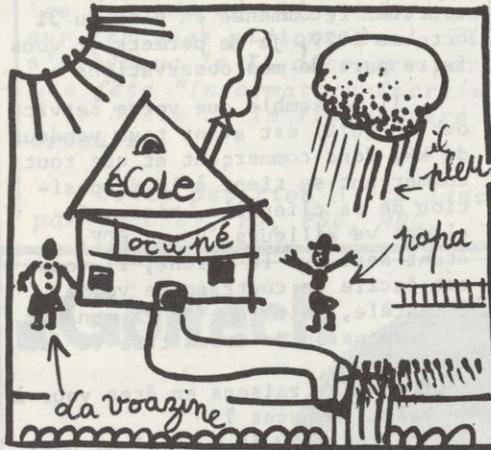
A la rentrée de Septembre, l'école Jean Yole se trouvait avec des effectifs de 28 élèves dans les cours préparatoires (maximum prévu par les textes : 25) et de 35 élèves en moyenne dans les Cours Élémentaires.

Devant cette situation, les parents groupés autour du Conseil de Parents d'Elèves Cornec, ont réagi vigoureusement et ont commencé l'occupation de leur école le 2ème samedi après la rentrée, après avoir rencontré l'Inspecteur d'Académie sans résultat. L'occupation s'est poursuivie toute la semaine suivante, avec demande d'entrevue au Recteur, sans résultat immédiat. Une délégation s'est rendue au Rectorat quelques jours après; elle a pu pénétrer dans l'immeuble et remettre une pétition signée de tous les parents. Des lettres ont été envoyées au député, aux conseillers généraux, au ministre. Un soir, après des informations télévisées régionales au cours desquelles le Recteur s'était félicité des bonnes conditions de la rentrée, un parent a pu joindre au téléphone - par surprise ? - le recteur lui-même qui a alors promis de se rendre dans notre école, ce qu'il a fait quelques jours plus tard - sans nous prévenir ! - Et il attribuait un poste supplémentaire d'instituteur à notre école dès le lendemain. Quelques remarques sur cette action et sur son résultat .

Mobilisation des parents

On peut estimer qu'elle a été satisfaisante et pas satisfaisante à la fois :

- satisfaisante parce que on s'est quand même retrouvé une bonne cinquantaine le premier samedi pour prendre possession de l'école, et davantage encore le mardi soir suivant en Assemblée Générale, pour décider la poursuite de l'occupation soit environ le tiers des familles.
- pas satisfaisante parce que peu de parents ont effectivement pris les moyens de se libérer pendant



les heures de travail pour venir participer à l'occupation des classes et animer les enfants (qui étaient accueillis par les parents eux-mêmes toute la semaine qu'a duré l'occupation). On accepte quelquefois de perdre 1 journée de travail pour faire grève, dans son propre intérêt, mais on ne perd pas une demi-journée pour que ses enfants bénéficient de meilleures conditions à l'école.

Attitude des profs

Les enseignants étaient invités aux Assemblées Générales des Parents, mais tous n'y venaient pas. Au départ, les enseignants concernés par les classes submergées ont incité les parents à faire quelque chose. Le premier jour de l'occupation, un communiqué des enseignants de l'école syndiqués au S.N.I. dénonce les effectifs surchargés, mais sans faire allusion à l'action entamée par les parents... Au cours de l'Assemblée Générale du mardi, après 2 jours et demi d'occupation, et alors que les parents se sont prononcés à l'unanimité pour la poursuite de l'occupation, l'un des instituteurs (syndiqué au SNI non directement concerné par la surcharge des effectifs d'élèves) intervient en son nom personnel pour demander aux parents d'arrêter leur action, prétendant :

- de l'intérêt des enfants (pour leur scolarité ?)

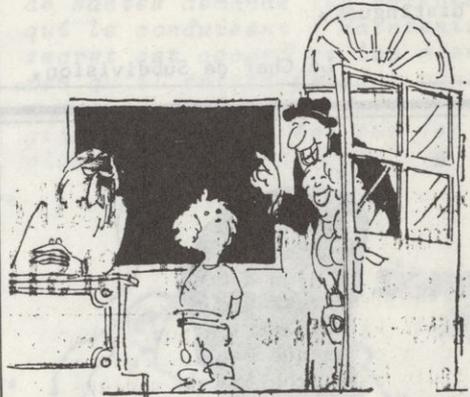
- du caractère minoritaire de notre action (?)

Cependant, au cours de l'occupation la plupart des enseignants ont fait preuve de bonne volonté pour aider les parents dans l'animation des enfants (les cours étant empêchés par les parents). Certaines réticences se sont cependant manifestées, notamment de la part de l'enseignant cité tout à l'heure, qui ne voulait pas participer à l'animation aux côtés des parents, de peur que ceux-ci se croient ensuite autorisés à mettre leur nez dans les classes quand les instituteurs y font leur "métier" !

résultats

On ne peut nier qu'il y ait eu victoire des parents, mais certaines classes sont encore à 30 élèves... D'autre part, dans d'autres écoles du département (et ailleurs), la situation est tout aussi catastrophique qu'elle était à Jean Yole (exemple : 28 élèves en classe unique à St Avaugourd des Landes). La mobilisation de l'ensemble des parents et la solidarité entre écoles ne sont pas évidentes malgré certains efforts du Comité Départemental Cornec...

En conclusion, notre action pose le problème de la participation des parents à l'école : ont-ils leur mot à dire sur l'éducation qu'y reçoivent leurs enfants ? (pédagogie, contenu, etc...) Les enseignants sont-ils prêts à permettre aux parents d'avoir un rôle à l'école ?



C'est tout un débat qui ne semble pas avoir encore démarré, au moins en Vendée...

Un parent qui a participé à l'action.



Au moment où le budget de l'EDF vient d'être voté et que des hausses de tarifs sont annoncées pour financer les centrales nucléaires, nous publions une correspondance entre Daniel Simon, habitant de Cheix en Retz et l'EDF.

EDF COUPE



Nous notons que pour protester contre le programme nucléaire d'E.D.F., vous avez décidé de retenir 15% sur le montant de votre facture.

Nous nous bornerons à rappeler que le développement du programme électronucléaire résulte d'une décision des Pouvoirs Publics, et que vous ne pouvez vous soustraire à vos obligations vis à vis d'Electricité de France au titre d'un désaccord avec la politique énergétique du gouvernement.

Nous vous invitons par conséquent à régler le solde de votre facture avant le 10 novembre 1979, et si vous persistez dans votre refus, nous serons conduits à suspendre nos fournitures au terme de ce délai. Il vous en coûtera bien sûr les frais correspondants. Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'expression de nos sentiments distingués.

Le Chef de Subdivision.

Monsieur, le chef de Subdivision,

Après avoir pris acte de votre courrier recommandé en date du 31 octobre 1979, je me permets de vous faire part de mes observations :

Il me semble que votre service oublie qu'il est avant tout vendeur de kW, donc commerçant et que tout commerçant se tient à la disposition de sa clientèle, sinon, le client va ailleurs. Vous, EDF, étant seul sur le marché, il vous est facile de contraindre votre clientèle, voire même de la menacer de suspension de fourniture (c'est mon cas).

Pour quelles raisons en êtes vous à de telles menaces ?

Je vous dois 60,55 F et il ne vous plait point que je m'oppose au nucléaire et puis ? Il me semble que c'est tout ! Alors soyons objectif. Vous me dites dans votre lettre que le nucléaire n'est pas de votre ressort, qu'il est de celui des Pouvoirs Publics seuls. Vous, administration EDF, toute puissante, vous est-il arrivé de vous mettre à la place de votre clientèle et de mon cas en particulier qui vous préoccupe, car, comme vous le dites si bien : je suis anti-nucléaire. N'en aurais-je pas le droit ?

Ne suis-je pas un citoyen comme les autres ?

Que voulez vous exactement de moi, que je me laisse intimider sans comprendre, que je dise amen à votre toute puissance ?

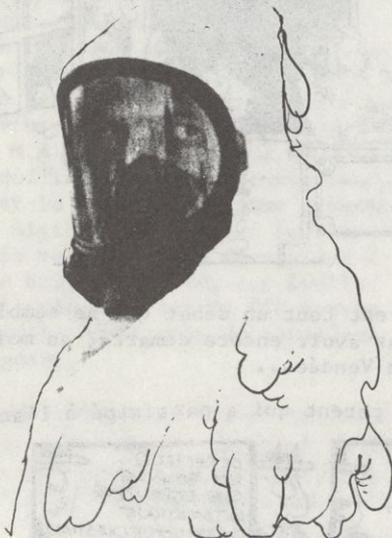
Eh bien non ! je suis un homme qui aime vivre avec une idéologie la plus pure, c'est pourquoi Monsieur

le Chef de Subdivision, je me permets, en cette fin de lettre, de vous faire comprendre le malaise de plusieurs milliers d'abonnés : la contrainte c'est "payez ou on coupe".

Je veux que vous sachiez le mobile exact qui vous amène à une telle menace à mon égard : je vous dois 60,55 F, ce qui correspond à un faible pourcentage de ma redevance de consommation annuelle. Par contre, votre service se permet de me demander de régler des factures intermédiaires - sans relevé de compteur - factures appelées "montant estimé" qui d'ailleurs ne correspond pas exactement à ma consommation. Je prétends que cet argent représente des avances sur consommation et que ces avances permettent à EDF d'investir dans le programme nucléaire ; exemple : 1F de trop versé multiplié par 30 millions d'abonnés cela fait 30 millions de francs. C'est pourquoi je me permets de vous retenir de petites sommes, qui d'ailleurs ne s'additionnent pas, afin d'exprimer avec détermination mon opposition au nucléaire et aux factures intermédiaires.

D'autre part, si vous vous obstinez à vouloir suspendre votre fourniture, je vous demanderais de ne suspendre que les fournitures dues. Faute de pouvoir m'exprimer ailleurs, veuillez agréer Monsieur le Chef de Subdivision, mes salutations anti-nucléaires.

Daniel Simon.
Bourg de Cheix en Retz.
44 640 Le Pellerin. ■



COCORICOUAC

Cette semaine, lancement de la pétition nationale (cf. APL no. 93)

- Pour une autre politique de l'énergie

- Pour un débat démocratique sur l'énergie.

Selon les organisateurs, cette campagne de pétitions doit permettre aux travailleurs

et à la population de confirmer leur opposition au programme électronucléaire du gouvernement et à l'implantation d'une centrale au Pellerin, de confirmer également l'exigence d'un débat démocratique sur un problème aussi déterminant pour leur avenir que celui de l'énergie.

Les organisateurs ont tenu à replacer cette pétition nationale dans son contexte local.

"Nous avons vu en juin 1977 que les pouvoirs publics organisaient avec l'appui des forces de répression policière des parodies de consultation de la population. Nous constatons l'absence de débat réel et sérieux au Conseil Général et au Conseil Economique et Social des Pays de la Loire."

Les organisateurs refusent le chantage à l'emploi. "L'implantation d'une Centrale au Pellerin" n'amènerait pas automatiquement les industriels à créer des entreprises dans la Basse Loire.

Une politique d'économie

d'énergie, de développement des énergies renouvelables (soleil, bio-masse) contribuerait mieux à créer des emplois locaux, sans nécessiter la mise d'investissements énormes qu'exige le pari du tout nucléaire, à l'issue incertaine.

La campagne de signatures qui aura lieu dans les entreprises, les quartiers, les localités, connaîtra son temps fort du 15 novembre au 15 décembre avec une présence sur les marchés nantais, ainsi que sur les rues piétonnières. Elle s'achèvera le 15 décembre par une fête "Information-Energie" à la Salle de la Frébaudière à Orvault.

Cette pétition a été lancée par la CFDT, PS, PSU, MRG,

Amis de la Terre, GSIEN, GSF, CSCV, UC 44, MRJC, Léo Lagrange.

L'Union Démocratique Bretonne entend pour sa part s'associer pleinement à cette pétition, mais dans une lettre qu'elle nous fait parvenir elle regrette que "l'esprit cocorico", l'impérialisme intérieur qui est à l'image du pouvoir capitaliste et caractérise les organisateurs hexagonaux, même de gauche, les ont amenées une nouvelle fois, à refuser la participation de l'UDB sous prétexte qu'elle n'est pas "nationale". L'UDB a été obligée de faire imprimer ses propres pétitions en tous points semblables aux autres mais sur lesquelles elle a rajouté sa signature. ■

L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique concernant la centrale nucléaire de Golfech s'est ouverte le lundi 22 octobre à 14H. Elle doit durer jusqu'au 21 décembre. Sur les 12 communes du Tarn et Garonne concernées par l'enquête, 9 ont pris la décision de refuser l'entrée du dossier dans leur mairie. En effet, ils considèrent que cette enquête est un simulacre de consultation, pour tout dire une enquête bidon ; toutes les décisions concernant la mise en route du chantier les lotissements nécessaires au personnel etc... sont déjà prises. A ce refus de l'enquête s'ajoute un appel au boycott, fait conjointement par les maires et les comités anti-nucléaires.

Le lundi 22 à 14H, plus de 200 personnes se sont retrouvées devant la mairie annexe de Golfech, pour manifester leur opposition au projet de centrale. Malgré la présence de nombreux gendarmes mobiles (4 escadrons au total), 3 dossiers ont été brûlés dans 3 villages différents. (GOLFECH, GOUDOURVILLE, LAMAGISTERE). Depuis les forces de police sont toujours aussi présentes : on ne peut consulter le dossier qu'un par un et accompagné d'un garde mobile. Face à cela, les comités locaux s'organisent : des "piquets" sont mis en place devant quelques mairies, pendant les heures d'ouverture de l'enquête (14H à 19H du lundi au vendredi et de 9H à 12H le samedi). Tous les samedi sont prévus des rassemblements devant la mairie de Golfech.

Un rassemblement est prévu les 24 ET 25 NOVEMBRE.

Un soutien financier est aussi urgent : chèques au nom du Comité Anti-nucléaire de Golfech.

Coordination Régionale Anti-nucléaire Golfech, 33 rue Guilhem 82 400 VALENCE d'AGEN. ■

■ Golfech



INFOS ANTINUC

■ Suède

NUCLEAIRE: UN ACCORD FRANCO-SUEDOIS CONFIDENTIEL - ALAIN CHENARD INTERPELLE LE GOUVERNEMENT -

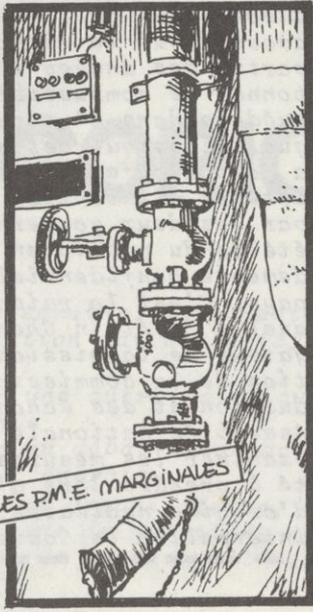
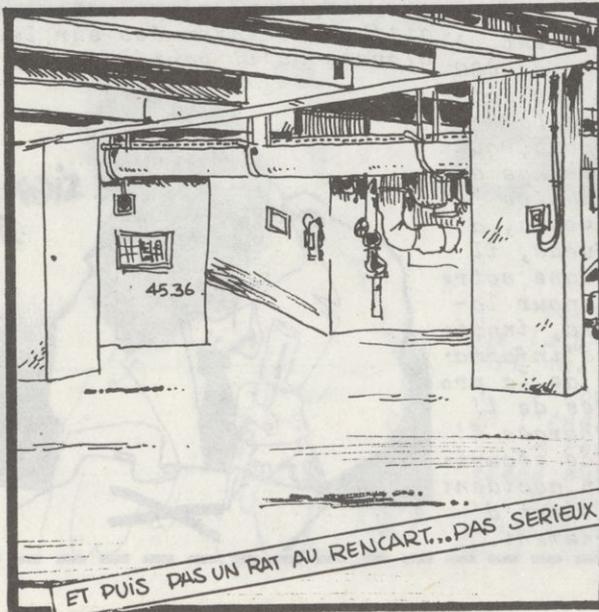
La Compagnie générale de matières nucléaires "COGEMA" a conclu en juillet dernier un accord, sur le retraitement, à partir des années 1980, de 620 tonnes de combustible nucléaire suédois dans l'usine de La Hague. Alors que cet accord, qui a fait l'objet d'un échange de lettres d'intention signées par les deux gouvernements, a été rendu public en Suède, il demeure confidentiel dans notre pays. C'est la raison pour laquelle Alain Chenard, instigateur de la mission d'information de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée Nationale chargée d'examiner les mesures de sécurité à prendre lors d'un accident d'origine nucléaire, vient d'interpeller le Gouvernement.

Dans une question écrite à Mr. André Giraud, Ministre de l'Industrie, le Député-Maire de Nantes demande les raisons qui le conduisent à maintenir secret cet accord et les mesures qu'il entend prendre pour que les populations soient légitimement informées sur les clauses qu'il contient. ■



rendez vous
d'affaires

QUAND J'AI PASSÉ L'ANNONCE:
« JE NE SAIS RIEN FAIRE, JE
NE VEUX RIEN, QUI ME PER-
METTRA DE GAGNER 6000F
PAR MOIS ? », JE COMPTAIS
PAS VOIR MA BOÎTE AUX LET-
TRES PETER SOUS LA PRES-
SION DES LETTRES



ET PUIS PAS UN RAT AU RENCART... PAS SERIEUX, LES P.M.E. MARGINALES

EN SORTANT DU VENTRE DE LA TOUR, IL
VASE SERIEUX. AVEC MES POMPES
BATA, J'AI LES PIEDS DANS DU JUS DE RAGOUT.

Moscou 80 : boycott des J.O.

Mercredi 7 novembre, devant le petit écran, c'est la mi-temps pour les Nantais à Bucarest. Derrière les grilles du stade, les képis des militaires heurtent à nouveau la caméra roumaine. Ça me rappelle quelque chose...

Mi-temps publicitaire, comme il se doit. Merde, Nantes est mené 1 à 0... vite une bière. Tiens, l'emblème des Jeux de Moscou. Je m'arrête. Mais oui, déjà les jeux olympiques de 1980, filmés en toute beauté par une caméra pré-historique (parce qu'en avance sur l'histoire) sur un fond de musique pop. Rassurez-vous, chers lecteurs sportifs. Vous les reverrez, ces images publicitaires Thomson, parce que vous avez encore 9 mois d'attente avant cette grande fête sportive. Mais ça me rappelle vraiment quelque chose, me dis-je en allant chercher ma bière...

Ah. Voilà. Ça y est, j'y suis. Argentine 78. Moscou 80. "Pas de

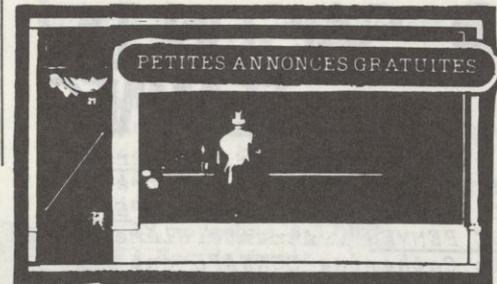
football entre les camps de concentration" avions-nous crié dans les rues de Nantes avant la glorieuse prestation du Général Videla dans les stades de Buenos Aires. Et au COBA de Nantes, nous étions plutôt d'accord pour dire que les droits de l'homme devaient se défendre en Argentine comme à Moscou.

Officiellement, "les Jeux Olympiques vont se tenir dans une contrée ou pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, l'égalité et la fraternité des peuples est de venue réalité"... Déclaration de Chevtchenko, responsable des services de propagande pour les J.O.

Alors, sans attendre, voyons ce qu'il faut faire. Pour boycotter les Jeux Olympiques et l'URSS, dans la foulée du COBA et du COSIR, venez donc en discuter.

Réunion le mardi 20 novembre 79 à 1'APL, à 20h 30. ■

P. K.



appel aux vivants

Le soutien aux trois renvoyés de livret militaire s'élargit (voir APL no. 94). Voici pour la semaine qui vient quatre actions importantes:

1. - RENOVI DE PAPIERS MILITAIRES - un appel urgent est lancé par le G.R.I.M. et le Comité de Soutien pour un renvoi le plus massif possible de livrets, le jour du Procès. Se faire connaître dans les plus brefs délais à la Coordination des Renvois c/o Pascal Retière, 21, Quai Léon-Sécher, 44400-Rezé les Nantes.



2. - JEUNE PUBLIC - Le dimanche 18 novembre de 9h30 à 18h, Salle Municipale du Petit-Chanilly, rue Alexandre Goupil à Orvault. (information-débats-participation de la Librairie 71).

3. - SOIREE DE SOUTIEN - le mardi 20 novembre à 20h30 avec la participation:

- d'Olivier VIAL, animateur du mouvement pour une alternative non-violente (M.A.N.)

- du G.R.I.M.
- de Bernard LAMBERT et Jacques MUSSET

- d'un enseignant menacé d'exclusion de l'Education Nationale pour renvoi de livret.

THEME: Quelle défense, pour quelle Société?

La Militarisation de la Société?

LIEU: Salle du Parc, Centre de la GOBINIERE, 49, Av. Félix Vincent, Pont du Cens, NANTES Orvault.

4. PRESENCE AU PALAIS DE JUSTICE DE NANTES -

Mercredi 21 novembre à 14h pour le Procès. ■

L.B.

Des étudiants de l'université LYON II désirent organiser, un jour par semaine, une table de presse autour de l'antimilitarisme. Ils recherchent tous livres, tracts, revues, autocollants, films, diapos touchant ce thème.

URGENT

La chorale universitaire cherche des bonhommes pour chanter. On voudrait monter quelque chose de très beau "Catulli Carmina" de Carl Orff mais on manque d'éléments masculins. Les débutants sont accueillis à bras ouverts. Lundi prochain à 20h, Salle des examens à la Fac de sciences, à coté du RU de la Lombarde. C'est indispensable et urgent. Répétitions le lundi soir de 20h à 22h. ■

Groupe de musiciens louerait camionnette pour juillet et août. Modalités à débattre. S'adresser à Dominique Durand, 107, Bd. Dalby, Nantes. ■

Jeune Homme garderait enfants le soir ou/et la journée.
Tel : 47.42.91 ■

ALLO-STOP tel 48.68.25 cherche des automobilistes allant à StNazaire tous les jours à 9heures du matin et revenant vers 17h. Cherche aussi des automobilistes allant à Clisson le mercredi et le samedi après-midi.
ALLO-STOP tous les jours entre 15 et 18h30, le Mercredi matin entre 10 et 12h30. ■

Ils se proposent en outre de servir de relais pour la région Lyonnaise de toutes les informations sur les luttes antimilitaristes. Pour tout contact s'adresser à:

Vincent BOMPARD
71, Bd. Croix-Pousse
69004 - LYON tel. (78) 29.07.65 ■

THÉÂTRE

● MARION CAMELEON

● CHANSONS DE COCAGNE

Deux compagnies occitanes se produiront cette semaine dans la salle du Galion, 25, rue du Jamet, Bellevue, à 21 heures.

● Le mercredi 14 novembre: L'Olivier Cantadis présentera: "**CHANSONS DU PAYS DE COCAGNE**". Trois comédiens, chanteurs, musiciens disent l'amour, la vie quotidienne, l'espoir, les aujourd'hui qui grincent et les lendemains qui chantent.

● SAISON DE FEMMES

● Le jeudi 15 novembre, deux comédiennes du Théâtre de la CARRIERA présentent "**SAISON DE FEMMES**". Annette Clément et Catherine BONNAFE ont parcouru les Cévennes à la recherche de témoignages vivants et anciens. Des femmes ont parlé, ont raconté, et toutes ces paroles ont nourri la pièce. On y suit la vie d'une femme de sa petite enfance à sa mort avec tous les grands événements qui peuvent ponctuer une existence: le métier, le mariage, les enfants. Une sorte d'assassinat à petit feu dont les deux comédiennes révèlent toute l'horreur en utilisant la farce, le gros rire.



"Saison de femme" (La carriera)

Après "La belle à deux têtes", le Théâtre de la Petite Ortie a voulu s'adresser aux enfants. Dans l'univers d'une petite maison de tissu, peuplée d'animaux et de personnages qui sont tantôt des jouets, tantôt des masques, des caricatures ou des créatures imaginaires, vit "Marion", une petite fille, jouée par une grande poupée de chiffon. Mais tout n'est pas rose dans la vie de Marion et même Marion en a assez! Elle s'attire toujours des ennuis et reproches, tout ça parce qu'elle ne fait jamais comme tout le monde, parce qu'elle ne fait jamais ce qu'il faut quand il faut... Et toute la journée elle entend "MARION, tu es sale comme un cochon, tu es bavarde comme une pie, tu es une véritable girouette..." et bien d'autres choses encore... Alors? Alors Marion se met à rêver d'être une pie, un cochon, une girouette pour bavarder, se sa-

lir et bouger sans se faire remarquer. Enfin, elle découvre un jour ce qu'elle veut devenir pour pouvoir être tout à la fois: elle veut être caméléon, avoir comme lui le pouvoir de se fondre avec ce qui l'entoure... Et alors...

Marion est une poupée de chiffon manipulée par une comédienne qui lui prête son corps et sa voix, et parfois pourtant dialogue avec elle.

Elle vit dans un univers de tissus colorés peuplé d'animaux et de personnages qui sont tantôt des jouets, tantôt des masques, des caricatures ou des créatures imaginaires.

Les jeux du langage et des sons, des chansons et des rimes participent au merveilleux de cette histoire.

Les premières représentations publiques:

+ mercredi 21 novembre à 15h au Centre Social de la Bernardière à Saint-Herblain
+ samedi 24 novembre à 20h au Centre Social de Port Boyer à Nantes. ■



"Arlequin, Valet des 2 maîtres" (Le Galion)

● ARLEQUIN

● Pour sa part la troupe du GALION donnera, vendredi 16 novembre, à 21 heures Salle du Jamet, une représentation d'"**Arlequin, valet de deux maîtres**" de GOLDONI. Derrière les masques, au-delà de la Comédia dell'arte, une satire réjouissante de la société et des hommes.

Pour chaque spectacle 15F l'entrée, 10 F pour les adhérents, 5 F les enfants. ■

● GODOT

Créée au début de l'année 79, le Théâtre de la Mée jouera le samedi 1er décembre et le dimanche 2 décembre à 21h à la salle des fêtes de la mairie de Nozay, "En attendant Godot", une pièce de Samuel Beckett. Cette troupe qui regroupe des amateurs de théâtre du canton de Nozay a déjà présenté quelques spectacles sous l'égide de la MJC de cette commune et, par exemple, "Edouard et Agrippine" et "L'Azote" de René de Obaldia, "Les Hussards" de P.A Bréal et "Mockinpott" de Peter Weiss. ■

THÉÂTRE

ALLONS Z'ENFANTS

THÉÂTRE FAIT PAR DES ENFANTS POUR DES ENFANTS.

Depuis deux ans, un groupe d'enfants scolarisés dans un établissement de l'A.P.A.J.A.H. (Association d'Aide et de Placement aux Jeunes Handicapés) ainsi que des jeunes du quartier de la Boissière participent à une activité de théâtre et d'expression. Ils sont aidés en cela par des acteurs du Studio-Théâtre rue de Kervégan. Certains d'entre eux ont réalisé un montage. L'histoire se passe dans une ville vraiment pas chouette, avec des adultes vraiment pas marrants, avec des enfants qui ont envie d'autre chose...

Ils le présentent à leurs amis et à ceux qui le désirent. Le prochain spectacle aura lieu le : 21 novembre à 15 heures Salle Jean Macé : 88 rue du Préfet Bonnefoy. L'entrée est gratuite. Des affiches sont disponibles chez Monsieur Christian QUINTARD tel : 59.18.36. ■



STAGES

théâtre La Chamaille Stages d'art dramatique

Le théâtre de La Chamaille poursuit ses actions de formation parallèlement à son travail de création, et la saison 79-80 présentera de nouvelles réalisations.

Côté formation, seront proposés : des stages en direction des enseignants - école normale, E.N.N.A., entre autres - des stages ouverts à tous, qui auront lieu : au théâtre-quippe, les week-ends des 1^{er}, 2 et 15, 16 décembre.

Expressions corporelle et vocale, sensible, seront abordées à travers jeux et exercices, improvisations et textes. Ce travail sera orienté vers la pratique théâtrale, même s'il

participe avant tout d'une connaissance critique de soi.

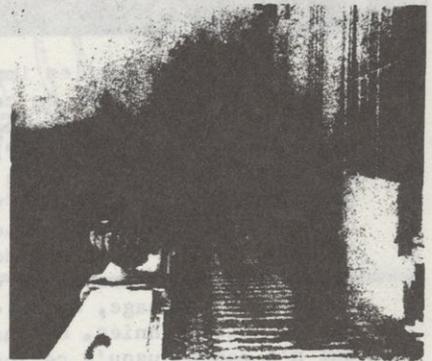
Ces stages s'adressent à tous, quels que soient l'âge, la profession ou la formation personnelle. Les horaires sont les suivants : de 16 h à 23 h, le samedi ; de 9 h 30 à 17 h, le dimanche. Les repas seront pris sur place en commun et chacun est invité à apporter son « panier ».

La participation financière est de 150 F pour les deux week-ends.

L'inscription aux deux week-ends groupés est obligatoire. Ecrire au théâtre La Chamaille, 5, rue du Ballet, 44000 Nantes, tél. 29.24.27. ■

LIVRES ANIMÉS

Dans le cadre de sa quinzaine d'animation sur le thème "la nature du P.C.F.", la librairie 71 a invité Jean Chesneaux ("Du passé faisons table rase ?") à venir parler avec nous de ses réflexions sur ce sujet samedi 17 novembre à 16H à la librairie.



D'autre part, J. Chesneaux est de retour d'un séjour au Nicaragua et ne manquera pas de répondre à vos questions.

Toujours avec J. Chesneaux à propos du Nicaragua, conférence-débat organisée par le centre de recherche politique de la Fac de Droit.

Lundi 19 novembre à 17H30.

Amphi A Fac de Droit. ■

kirjuhél et ar batz



Ar Batz et Kirjuhél joueront ensemble le vendredi 23 novembre à St. Nazaire et le samedi 24 novembre à Nantes.

Ce disque marque un approfondissement musical, dépassant le folk traditionnel, et une recherche poétique.

KIRJUHEL découvre la force de la musique populaire après 1968. Installé en Bretagne, il sillonne le pays et devient une des figures marquantes du mouvement. Il fonde une maison de disques à Nantes, DROUG, qui de 1972 à 1976 éditera dix-huit disques de "rebelles". Puis Kirjuhél part à l'étranger : Danemark, RFA, Belgique, Portugal. En 1979 il sort son cinquième 30 cm : "L'exil intérieur"

AR BATZ commence sa carrière en Bretagne, racontant ce pays comme les folklores américains (Woodie Guthrie, Joe Hill) sur des thèmes de lutte : la colonisation touristique, les marchands d'hommes. Puis, il travaille avec ARMAND GATTI pour des musiques de théâtre et de cinéma. Ses préoccupations ont évolué vers la poésie "la difficulté d'exister dans des vents d'histoire déroutants"

GABON MUSIC

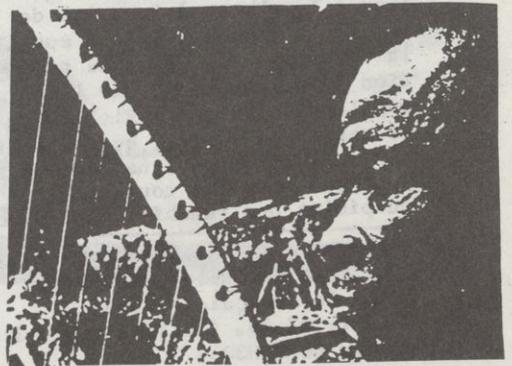
L'Office de la Culture de Rezé profitant de la venue, exceptionnelle en France, d'un groupe de musiciens et chanteurs traditionnels du Gabon, leur a demandé de venir présenter leur spectacle le VENDREDI 16 NOVEMBRE à 21H au Théâtre de Rezé rue Guy Lelan.

Cette troupe d'un très haut niveau, ne s'est encore jamais produite en France ; elle est composée de musiciens et chanteurs authentiques issus des villages africains, qui à l'aide de leurs instruments : "harpe indigène ou Nghombi", Mvet, instrument traditionnel à cordes etc... transmettent les événements qu'ils connaissent par tradition orale.

Prix des entrées : 15F à 12F (groupes et associations).

Renseignements et location :

Office de la Culture 70 av. de la Libération REZE Tél : 75.54.95. ■



RICHEBOURG EN PHOTO EXPO des habitants parlent de leur quartier

Cachée derrière les immeubles du Quai Kennedy, comme on cache une lèpre, enclavée entre la Duchesse Anne, Jardin des Plantes et Lycée Clémenceau, la rue Richebourg. Un vieux quartier à l'heure de la rénovation (pardon ! de la "réhabilitation"), et qui doit faire face à des problèmes de migration, de chômage, et de cohabitation entre ethnies. Un quartier qui n'a connu jusqu'à ce jour aucune expérience d'animation susceptible de toucher la population, et particulièrement les jeunes.

Une centaine de photos de Patrice Bibard. Pas exposées dans un musée ou une galerie, mais dans les lieux de la vie de tous les jours: lieux de passage, de rencontre, de commerce ou d'échange.

Mises en situation dans leur "décor" naturel. Posées simplement sur l'étal de la boucherie, accrochées au milieu des pains blonds à la boulangerie, parmi les fruits et légumes de la petite épicerie, ou à la vitrine de la marchande de bois et charbons. Tu t'assois boire un gros-plant ou une chopine de rouge du "Bon vin de Gorges". La salle est en contre-bas, les photos en enfilade sur les poutres basses : hommes penchés sur un moteur de voiture, fête d'un soir dans l'atmosphère chaude du bistrot, enfant juché sur une chaise pour jouer au flipper, rires de gosses, têtes blondes ou brunes, qui t'éclaboussent.

Instantanés de vie. Un travail de trois ou quatre ans en confiance avec les gens du quartier, même si les photos exposées ici ont été réalisées entre le 27 et le 30 octobre.

L'exposition marque le point de départ de l'atelier audio-visuel de Richebourg. Créé et animé par Bibard, il se donne pour but d'initier les habitants du quartier à la photo, à la prise de son, à la vidéo... Il est aussi la tentative de créer une animation prise en charge par la population. Pour que Richebourg et ses modes de vie, qui ne sont pas que "sordides", ne disparaissent pas sous les coups feutrés du piolet des réhabilitateurs **A.R.B.**

Pour tous renseignements, atelier audio-visuel Richebourg.
2 rue St François 2e étage.
Tél: 74.07.45. (le jeudi soir à partir de 20H30).



cinémercredi

- LES AVENTURES FANTASTIQUES (Film Tchèque) 14H30
- LES AVENTURES DU CAPITAINE WYATT (Raoul Walsh) 17H.

Colisée

- LE MALIN (J. Huston) 14H30. 20H. 22H30.
- LA LUNA (Bertolucci) 14H30. 20H.
- TESS (Polanski) 14H30. 20H15.
- MAMAN A 100 ANS (C. Saura) 14H30. 22H30. L'épilogue d'Anna et les Loups (1972) Des histoires d'héritage dans une famille bourgeoise.

Katorza

- LE TAMBOUR (W. Schloendorff)
- MOONRAKER (James Bond)
- L'ÉVADE D'ALCATRAZ (Don Siegel)
- LA RACE D'ÉP (Soukz et Hocquenghem) 15H. 20H. 22H30. (Dim : 14H15 et 17H en plus).

cinémathèque

Mercredi 14 : Salle Vassé.

- TOUCHE PAS A LA FEMME BLANCHE (Ferreri) 1974 20H15
- LA PETITE VOITURE (Ferreri) 1961 22H15

Mercredi 21 :

- hommage à Fritz Lang,
- METROPOLIS 1926 20H15
- LE TRAIN LUMIERE 1921 22H15

Versailles

- SONATE D'AUTOMNE (Bergman) 20H. dim 14H15. Mère et fille face à face.
- LE GRAND MAGASIN (Marx Brothers) 20H15. dim 14H30.
- MONTHY PYTHON SACRE GRAAL 22H15. dim 17H.
- LES VALSEUSES (B. Blier) 22H30. dim 17H15.

Apollo

- MOON RAKER 13H45. 16H25. 19H45. 22H25.
- LE TOUBIB (Granier-Deferre) 13H50. 15H55. 20H05. 22H10.
- MARY POPPINS (Disney) 14H. 16H05. 20H15. 22H30.
- DUO SUR CANAPE (Camoletti) 13H50. 16H15. 19H50. 22H15.
- LES CHARLOTS EN DELIRE. 13H50. 15H50. 19H50. 21H50.

Beaulieu a bouguenais Festival Fantastique :

- SOLEIL VERT (Fleisher) vendredi 16 à 21H, dimanche 18 à 17H.
- FRANKENSTEIN JUNIOR (Mel Brooks) samedi 17 à 20H30, dimanche 18 à 14H30.
- L'INCROYABLE HUCK (K. Johnson) samedi 17 à 22H30, dimanche 18 à 21H.

cineMatogrAphe

Gaumont

- TESS* (Polanski) 13H30. 16H45. 20H45
- COURAGE FUYONS (Y. Robert) 14H05. 16H30. 20H05. 22H30.
- LE PULL OVER ROUGE (Drack) 13H40. 16H40. 19H40. 22H30. Sur le procès et l'exécution de Ch. Ranucci, dernier condamné à mort.
- APOCALYPSE NOW (Coppola) m heures.
- LE TOUBIB (Granier-Deferre) 13H55. 16H05. 18H05. 20H20. 22H30.
- RUE DU PIED DE GRUE (Grandjean) à éviter et L'ÉCOLE EST FINIE (Nocin) m salle, horaires non communiqués.



Coïncorde

- LE SHERIFF EST EN PRISON (Mel Brooks) 20H15.
- LA HONTE DE LA JUNGLE (dessin animé pas de Disney) 20H15
- NIGHT HAWKS (Ron Peck) 20H.
- L'ADoption (Marc Hronebaum) 20H. Un adolescent incendiaire traqué est recueilli par un jeune couple. Il est admis, choyé, puis la cellule familiale éclate...
- MIDNIGHT EXPRESS 22H30.
- LE GRAND FRISSON (Mel Brooks) 22H30.
- LES YEUX BANDES (C. Saura) 22H15. Une dénonciation de la torture.
- OUTRAGEOUS (Canada - R. Benner) 22H15. Une jeune skyzophrène s'échappe de la clinique et trouve refuge chez un coiffeur homosexuel. Ensemble ils font face au désespoir. (un film qui a une pêche terrible!! loupez pas ça...)

TESS: BOF BOF

Déçue par ce film uniquement esthétisant, surtout après avoir lu un interview de Polanski où il parlait de libération de la femme et voulait dans son film en démontrer les limites qui existent (d'après lui) encore actuellement... Donc, il y a Tess, très belle, très désirable, qui, poussée à son tir de sa condition, "se fait avoir", c'est la fatalité...

C'est pas simple : elle met un certain temps pour comprendre que pour consommer son mariage avec le second, le bourgeois intello, elle doit tuer le premier, son amant-voleur.
D'après Polanski, il faut dans cette époque de violence, raconter de belles histoires... Donc, c'est beau, les images surtout, c'est romantique, mais on s'y emmerde.

LE JUSTE DROIT: LOI VEIL & INSUFFISANCES

Séance organisée par le Planning familial pour se mobiliser sur l'avortement libre et remboursé.
Ce film réalisé par le collectif "Grain de sable" relate la démarche d'une femme qui va avorter dans un hôpital de la région parisienne, en montrant les insuffisances de la loi Veil.

VENDREDI 16 NOVEMBRE
20H30 Salle Coligny.



CETTE SEMAINE



MERCREDI 14 NOVEMBRE

- 20H30 : Coordination enseignante sur le nucléaire, Fraternité Protestante.
- 20H30 : Réunion de l'Ecole Emancipée, Centre Social de Port Boyer.
- 21H : "Chansons du pays de Coccagne" par trois chanteurs de la troupe de l'Olivier - Cantadis, rue du Jamet.
- 18 H à la Bernardière, le Collectif unitaire pour "l'Avortement et la Contraception" invite à une réunion pour organiser les manifs du 17 et du 24 novembre.

JEUDI 15 NOVEMBRE

- 20H30 : Christian Bourasseau, chanteur, FJT Bd Vincent Gache.
- 20H30 : Réunion pour organiser la braderie pour le resto différent (qui aura lieu le samedi 1er décembre) 57 quai de la Fosse.
- 21H : "Saison de Femmes" par deux comédiennes du théâtre de La Carriera, rue du Jamet.
- 12 à 15H : Pique nique devant la DDASS des personnels de la Santé.
- 17H : "Vivre avec la peur au ventre" l'auteur, Huguette Morière, signera son livre au local de CHOISIR, 7 rue de Gigant Nantes.

VENDREDI 16 NOVEMBRE

- 20H30 : "Le juste droit" film sur l'avortement présenté par le Planning Familial Salle Coligny (Temple protestant) 5 Frs.
- 21H : Bernard Lavilliers à St Laurent sur Sèvre. (location chez Fuzz).
- 21H : Musique Gabonaise au théâtre de Rezé rue Guy Lelan.
- 21H : Arlequin, par le théâtre du Galion rue du Jamet.

SAMEDI 17 NOVEMBRE

- 20H30 : Fest-noz organisé par la section UDB du Val d'Erdre, salle de la Frébaudière Orvault.
- 20H30 : L'Amérique vue par des ouvriers de St Nazaire qui y ont passé 1 mois. Maison du Peuple de St Nazaire.

- 21H : La compagnie des deux chaises de Montréal présente "A toi pour toujours, ta Marilou" de Michel Tremblay. MJP de St Nazaire.
- 16H : "La nature du PCF" avec J. Chesnaux Librairie 71.
- 15H : Manif pour la liberté de l'Avortement et de la Contraception place de la défense passive Nantes.

SAMEDI 17 et DIMANCHE 18

Le samedi : vers 16H MALICORNE vers 17H spectacle avec des musiciens et chanteurs dont Christian Bourasseau.

le soir : fête de Nantes musiques d'hier et d'aujourd'hui avec le groupe PSALTARELLE, Holly TWENTIES ORCHESTRA, Daniel PONTCHENKO.

Le dimanche : le matin sport en fête (jogging, petanque)

15H30 : meeting avec Francette Lazard.

16H30 : Carnaval des enfants.

17H30 : Juliette Gréco

19H30 : Musique avec ALGAI.

Palais de la Beaujoire 12F en achetant la vignette avant. 15F sur place.

LUNDI 19 NOVEMBRE

- 17H30 : "Le Nicaragua" débat avec J. Chesnaux amphi A de la fac de Droit, Nantes.

MARDI 20 NOVEMBRE

- 21H : Véronique Sanson, cinéma le Paris.
- 20H30 : Réunion sur le boycott des jeux de Moscou à l'APL.
- 20H30 : Soirée de soutien aux renvoyeurs en procès, salle du parc, 49 av. Félix Vincent Orvault
- 20 H 30 , à la Bottière, réunion à l'initiative du Collectif "pour l'Avortement et la Contraception" .."Perspectives de luttes".

MERCREDI 21 NOVEMBRE

- 21H : Réunion de toutes les commissions du Canard Laquais (bilan, programme) à l'APL, 26 bis bd Robert Schuman.
- 14H30 : "la vie devant soi" cinéma le Beaulieu. Bouguenais.
- 14H : procès de 3 renvoyeurs de livrets, palais de justice de Nantes.
- 15H : Théâtre fait par des enfants 88, rue du Préfet Bonnefoy.

JEUDI 22 NOVEMBRE

- 20H30 : Réunion du collectif Resto Différent 57 quai de la Fosse (gateau aux carottes à gouter).
- 20H30 : Robert Pete Williams, blues rural de Louisiane. Catho d'Angers 20 et 25 F.

SOMMAIRE

NECROLOGIE

Mesrine vivantp.2
Enterrez Boulinp 2

GASPI

Conservatoire: la note est saléep 3,4
5

MAIRIE

Drole de cuisinep 6,7

JUSTICE

Soutien à Locquinp7

OUVRIERS

Guillouard, l'appel au ministrep 8

FEMMES

Six heures pour l'avortement p 9

ECOLE

M.A. toujours le scandale p 10
Aujourd'hui c'est papa le profp 11

NUCLEAIRE

EDF Coupep 12
Cocoricouacp 12

Infos antinucp 13

BDp14

SPORT

Moscow 80 Boycottp 15

ARMEE

Appel aux vivantsp 15

CULTURE

Théâtrep16 17
Musiquep 17
Expo Richebourgp 18
Cinép 19

ABONNEMENT ••••• APL •••••

Un trimestre : 12 numéros : 48 F. Soutien : 50 F.
Un semestre : 24 numéros : 90 F. Soutien : 150 F.
Un an : 48 numéros : 180 F. Soutien : 250 F.

NOM : Prénom :
Adresse :

Mettre le chèque à l'ordre des **Nouvelles Éditions de l'Ouest** et l'envoyer à l'**APL**, 26 bis boulevard R.-Schumann — 44300 NANTES

3 numéros gratuits

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal.

Les textes peuvent être apportés toute la semaine, y compris le vendredi, de 17 h à 20 h.

Le samedi matin, de 10 h à 12 h 30, réunion de rédaction ouverte à tous.



PERMANENCES

tous les jours : 17H-19H
Téléphone : 76.26.33